

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**La Ville de Sion présente des comptes 2024 positifs**

L'exercice 2024 boucle sur un bénéfice de 232'166 francs. Ce résultat équilibré s'explique par une forte augmentation des revenus, des bénéfiques records dans la vente d'énergie et une très bonne maîtrise des charges d'exploitation. 9 millions de francs ont pu être affectés à la réserve de politique budgétaire.

Les comptes 2024 de la Ville de Sion enregistrent un excédent de revenus de 232'166 francs, soit 1,41 million de francs de plus que ce qui avait été budgété. Les investissements sont autofinancés à 87,2%. Le total des charges s'élève à 265,59 millions et les revenus à 265,82 millions. « *La situation financière de la Ville est saine. Les comptes 2024 sont meilleurs que prévus et peuvent être qualifiés de très bons* », se réjouit Philippe Varone, Président de Sion.

Recettes fiscales extraordinaires

Les recettes fiscales s'élèvent à 138,89 millions, supérieures de 11,05 millions par rapport au budget. La bonne surprise de l'exercice 2024 provient principalement des montants enregistrés au titre de l'impôt à la source, supérieurs de 7,28 millions au budget. Les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques sont également supérieurs au budget de 1,22 million. Enfin, les impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales ont augmenté de 0,84 million par rapport à nos prévisions budgétaires.

Résultat record sur la gestion du portefeuille énergétique

Au fil du temps, la Ville de Sion a acquis des participations dans certains aménagements hydroélectriques de la région. L'activité achats-ventes d'énergie de partenaires laisse apparaître un bénéfice record de 19,14 millions de francs (+ 6,30 millions par rapport au budget). 2024 a été une excellente année en termes d'hydrologie : la production a été supérieure de 26% à ce qui avait été prévu lors de l'établissement du budget et de 22% à la moyenne des dix dernières années. La stratégie de vente de la production, par lot, jusqu'à trois ans à l'avance, nous a permis de bénéficier de l'évolution favorable des prix du marché de l'électricité.

Augmentation des dépenses liées

Si les charges ordinaires d'exploitation ont été, une nouvelle fois, très bien maîtrisées par les services, nous constatons néanmoins une progression des dépenses liées. A titre d'exemple, les participations communales à l'entretien du réseau routier cantonal (+ 0,78 million) ainsi qu'aux traitements du personnel enseignant (+ 0,68 million) sont supérieures au budget. En plus des augmentations des charges liées facturées par le Canton, les comptes 2024 sont également impactés par l'augmentation des contributions aux établissements médico-sociaux (+ 0,69 million). Les intempéries de fin 2023 et de l'été 2024 ont mis à mal nos infrastructures et généré des coûts supplémentaires, notamment pour l'entretien des routes et la sécurisation des cours d'eau et de certains talus.

Attribution à la réserve de politique budgétaire

Grâce aux revenus extraordinaires provenant de la fiscalité et de l'énergie, le résultat 2024 a permis d'attribuer 9 millions à la réserve de politique budgétaire. Cette réserve est assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage pouvant être utilisée pour couvrir de futurs déficits du compte de résultats.

Haut niveau d'investissement maintenu

Le total des dépenses d'investissements se monte à 47,45 millions de francs, celui des recettes à 7,02 millions. Les investissements nets s'élèvent donc à 40,43 millions, nettement au-dessus des prévisions budgétaires (40 millions d'investissements bruts et 28,58 millions d'investissements nets). Parmi ceux-ci, nous pouvons citer :

- la transformation des anciens locaux de la HES pour y accueillir le pôle musique (2^{ème} étape) ;
- la construction du nouveau centre horticole à proximité d'enevi ;
- la réhabilitation de l'Ancien Hôpital en centre administratif municipal ;
- la réalisation du parc des Anciens Abattoirs (1^{er} parc urbain de Ronquoz 21) ;
- l'agrandissement du cimetière de Platta ;
- la rénovation des bâtiments scolaires et communaux ;
- la réfection des piscines municipales ;
- les réfections des routes communales et la contribution légale à la rénovation du réseau routier cantonal ;
- l'entretien des réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'éclairage public ;
- les diverses contributions communales aux établissements scolaires cantonaux (EPFL, écoles professionnelles, lycées-collèges, etc.).

Evolution de la dette nette et de la fortune brute

La marge d'autofinancement, qui s'élève à 35,25 millions de francs (+ 15,02 millions par rapport au budget), permet de financer plus de 87% des investissements réalisés en 2024. L'insuffisance de financement s'élève à 5,18 millions.

Au 31 décembre 2024, le capital propre total s'élève à 239,32 millions (+ 11,35 millions par rapport aux comptes 2023). L'endettement net s'élève quant à lui à 66,74 millions, soit un endettement net de 1'822 francs par habitant. Cela correspond à un endettement moyen selon les valeurs indicatives fixées par l'Etat du Valais.

Prudence pour les prochains exercices

« Nous nous réjouissons bien évidemment du très bon résultat de l'exercice 2024. Mais nous gardons à l'esprit que des éléments extraordinaires l'ont rendu possible. Les revenus de notre portefeuille énergétique sont très volatils. Pour les prochaines années, le défi sera de poursuivre les investissements dans nos infrastructures afin de répondre aux attentes et aux besoins d'une population en croissance. Nous sommes confiants car l'attractivité de la Ville de Sion, ainsi que sa situation patrimoniale, font que nous avons de nombreux atouts pour relever ce défi avec succès. », souligne Philippe Varone.

Les comptes 2024 de la Ville de Sion seront soumis au conseil général le 17 juin prochain.

Sion, le 12 juin 2025

Personnes de contact :

- Philippe Varone, président de Sion
079 221 12 57 ; p.varone@sion.ch
- Patrick Dondainaz, chef du service des finances
027 324 12 11 ; p.dondainaz@sion.ch

ANNEXE :

Les comptes 2024 en chiffres

Compte de résultats

Revenus financiers	Fr. 265,23 millions
./. Charges financières	<u>Fr. 229,98 millions</u>
Marge d'autofinancement	Fr. 35,25 millions

Marge d'autofinancement	Fr. 35,25 millions
./. Amortissements planifiés	Fr. 23,83 millions
./. Variations sur comptes à financements spéciaux	Fr. 2,20 millions
./. Attributions à la réserve de politique budgétaire	<u>Fr. 9,00 millions</u>
Excédent de revenus	Fr. 0,23 million

Compte des investissements

Dépenses	Fr. 47,45 millions
./. Recettes	<u>Fr. 7,02 millions</u>
Investissements nets	Fr. 40,43 millions

Financement

Marge d'autofinancement	Fr. 35,25 millions
./. Investissements nets	<u>Fr. 40,43 millions</u>
Insuffisance de financement	Fr. 5,18 millions

Capitaux propres

Excédent au bilan (fortune)	Fr. 163,50 millions
Réserve de politique budgétaire	Fr. 28,93 millions
Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	Fr. 33,92 millions